



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 août 2016

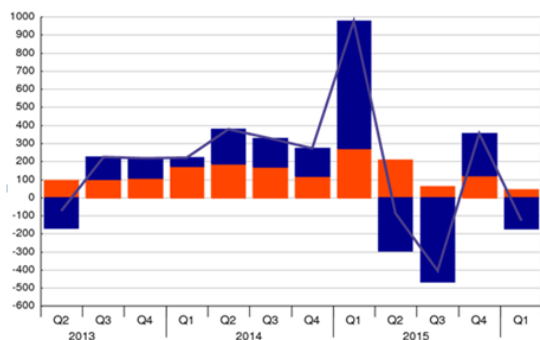
Statistiques relatives aux fonds d'investissement de la zone euro : deuxième trimestre 2016

- Au deuxième trimestre 2016, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires est ressorti à 9 424 milliards d'euros, soit une hausse de 244 milliards par rapport au premier trimestre 2016.
- Les fonds d'investissement non monétaires ont renforcé leurs portefeuilles en actions et en titres de créance émis par le reste du monde. Dans le même temps, les avoirs en titres de créance émis par les résidents de la zone euro ont augmenté et ceux en actions ont diminué.
- Les fonds « mixtes » ont enregistré une entrée de 52 milliards d'euros au deuxième trimestre 2016 et les fonds « obligations » une entrée de 44 milliards.
- L'encours de parts émises par les fonds d'investissement monétaires s'est établi à 1 064 milliards d'euros, soit 27 milliards de plus qu'au premier trimestre 2016.

Émissions de parts de fonds d'investissement non monétaires

Graphique 1 Émissions de parts de fonds d'investissement

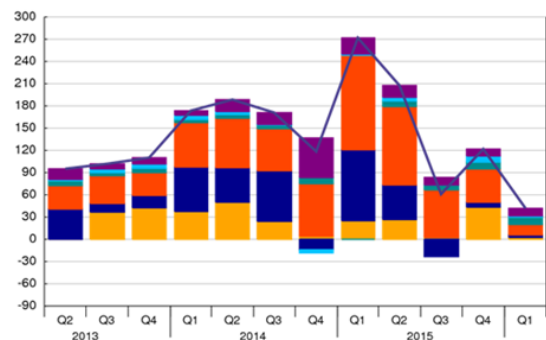
(variations trimestrielles en milliards d'euros ; données brutes)



■ Transactions
■ Autres ajustements
— Variation de l'encours

Graphique 2 Transactions par catégories de fonds d'investissement

(flux trimestriels en milliards d'euros ; données brutes)



■ Fonds actions
■ Fonds obligations
■ Fonds mixtes
■ Fonds immobiliers
■ Hedge funds
■ Autres fonds
— Transactions totales

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

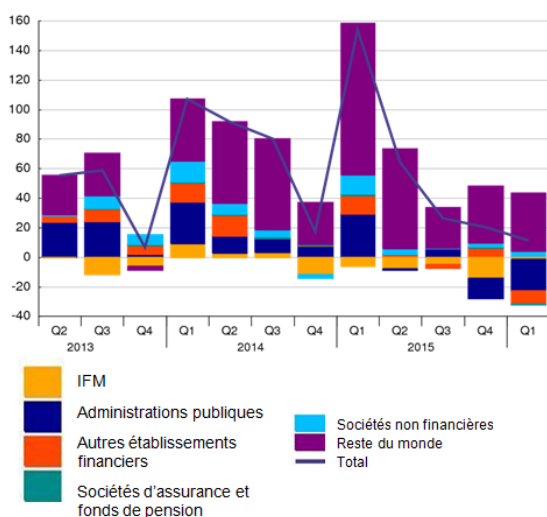
Au deuxième trimestre 2016, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires a enregistré une hausse de 244 milliards par rapport au premier trimestre 2016. Cette augmentation a résulté des variations de prix (116 milliards d'euros) et des émissions nettes de parts (128 milliards). Le taux de croissance annuel des émissions de parts de fonds d'investissement non monétaires, calculé sur la base des souscriptions nettes/rachats nets, s'est établi à 3,9 % au deuxième trimestre 2016.

S'agissant des **actifs des fonds d'investissement non monétaires**, le taux de croissance annuel des titres de créance est ressorti à 3,8 % au deuxième trimestre 2016, les transactions représentant 86 milliards d'euros au cours de cette période. Dans le cas des fonds « actions », ce taux s'est inscrit à 1,9 % et les transactions à 10 milliards d'euros sur la même période. En ce qui concerne les avoirs en parts de fonds d'investissement, le taux de croissance annuel s'est établi à 4,2 % et les souscriptions nettes à 28 milliards d'euros sur la même période.

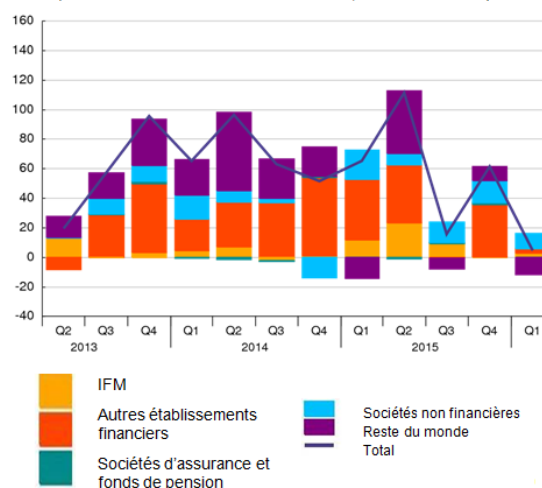
En ce qui concerne les catégories de fonds d'investissement, le rythme de variation annuel des titres émis par les fonds « obligations » est ressorti à 1,1 % au deuxième trimestre 2016. Sur la même période, les souscriptions nettes en titres émis par ces fonds se sont élevées à 44 milliards d'euros. Dans le cas des fonds « actions », le taux annuel de croissance s'est inscrit à 2,1 % et les souscriptions nettes à 4 milliards d'euros au deuxième trimestre 2016. Pour les fonds « mixtes », les chiffres correspondants sont ressortis à 7,2 % et 52 milliards d'euros.

Achats nets de titres de créance et d'actions par les fonds d'investissement, par secteurs émetteurs

Graphique 3 Titres de créance
(flux trimestriels en milliards d'euros ; données brutes)



Graphique 4 Actions
(flux trimestriels en milliards d'euros ; données brutes)



Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

En ce qui concerne les [avoirs par secteurs émetteurs](#), le rythme de variation annuel des titres émis par les administrations publiques est ressorti à -5,3 % au deuxième trimestre 2016, ce qui représentait des cessions nettes à hauteur de 21 milliards d'euros. S'agissant des titres de créance émis par les sociétés non financières, le taux de croissance annuel s'est établi à 7,4 % au deuxième trimestre 2016, ce qui représentait des achats nets de 15 milliards d'euros. En ce qui concerne les titres de créance émis par le reste du monde, le taux de progression est ressorti à 10,4 % et les achats nets à 85 milliards d'euros.

L'encours de parts émises par les **fonds d'investissement monétaires** a représenté 27 milliards d'euros de plus qu'au premier trimestre 2016. Cette augmentation a résulté des variations de prix (1 milliard d'euros) et des émissions nettes de parts (28 milliards). Le taux de croissance annuel des émissions de parts de fonds d'investissement monétaires, calculé sur la base des souscriptions nettes/rachats nets, s'est établi à 9,1 % au deuxième trimestre 2016.

En ce qui concerne les **actifs des fonds d'investissement monétaires**, le taux de croissance annuel des avoirs en titres de créance est ressorti à 8,1 % au deuxième trimestre 2016, les transactions représentant 14 milliards d'euros, dont - 11 milliards d'euros pour les titres de créance émis par les résidents de la zone euro et + 25 milliards pour les titres de créance émis par les non-résidents de la zone euro. S'agissant des dépôts et des prêts, leur taux de variation annuel s'est inscrit à 17,8 % et les transactions ont représenté 26 milliards d'euros au deuxième trimestre 2016.

**Pour les demandes des médias, veuillez contacter Eszter Miltényi-Torstenson,
au +49 69 1344 8034.**

Notes :

- *Les déclarations statistiques à l'échelle de la zone euro au titre du règlement BCE/2013/38 du 18 octobre 2013 concernant les statistiques relatives aux avoirs et aux engagements des fonds d'investissement ont débuté avec les données de décembre 2014, en tenant compte également d'autres modifications du dispositif et des pratiques de déclaration statistique introduites dans plusieurs pays de la zone euro.*
- *Les fonds d'investissement monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen. Les données relatives aux fonds d'investissement monétaires sont collectées conformément au règlement BCE/2013/33 concernant le bilan du secteur des institutions financières monétaires.*
- *D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques comportant les données mensuelles et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur les pages [Investment fund statistics](#) (Statistiques relatives aux fonds d'investissement) et [The balance sheets of monetary financial institutions](#) (Les bilans des institutions financières monétaires) de la partie Statistiques du site internet de la BCE.*

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France